

A QUI DE DROIT

Begnins, le 24 juin 2025

N/réf. : 54.05-AS/na

**Elèves de 1-4P scolarisés à Begnins
PRE-INSCRIPTIONS à la Cantine scolaire**

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Vos enfants vont commencer l'école à la prochaine rentrée sur le site scolaire de Begnins et nous sommes d'ores et déjà très heureux de les accueillir.

S'agissant de la Cantine scolaire, nous vous informons que, en accord avec l'AISE (Association Intercommunale scolaire de l'Esplanade), la Commune de Begnins a pris la décision de limiter le nombre d'enfants inscrits, afin de pouvoir les accueillir et les entourer dans des conditions idéales.

Les pré-inscriptions sont actuellement ouvertes jusqu'au 10 juillet 2025

Pour ce faire, les formulaires de pré-inscriptions sont téléchargeables sous www.begnins.ch, rubrique « Actualités ».

Aussi, nous vous invitons à respecter le délai précité. A défaut, votre demande ne sera pas traitée.

Par la suite, vous serez informés d'ici le 31 juillet 2025 au plus tard si la pré-inscription de votre enfant a été validée – ou pas - en fonction de la limitation de l'effectif.

Dans cette hypothèse, un courriel de confirmation vous sera adressé par nos soins. Il vous appartiendra, à réception, de confirmer ladite inscription sur le portail « MaCantine » de l'AISE <https://aise.monportail.ch>, selon les Directives indiquées dans le courrier envoyé par ladite Association.

Enfin, nous sommes certains que vous comprendrez le bienfondé de ces changements (limitation du nombre d'élèves) mis en place, afin d'offrir aux enfants un encadrement optimal et de qualité.

Nous vous en souhaitons bonne réception et, dans l'intervalle, nous vous adressons, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations les meilleures.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

La Syndique : La Secrétaire :



Anne Stiefel Nathalie Angéloz

Copie à : - M. Guillaume Strobino, Directeur de l'Etablissement de l'Esplanade
- AISE